

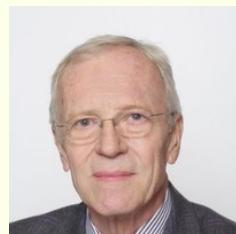


Der Deutsch-Französische Newsletter des DFWK

Frühjahr 2022

Editorial von Joachim Bitterlich, ehemaliger Botschafter und Präsident des DFWK

Liebe Mitglieder und Freunde des DFWK,



dies ist unser 10. Newsletter seit Beginn der Pandemie, wenn ich richtig mitgezählt habe. An sich ein Grund, eine erste Bilanz zu ziehen, ja stolz zu sein auf dieses zusätzliche Instrument der Kommunikation mit Ihnen in diesen durch Unsicherheit geprägten Zeiten.

Doch mir fallen diese Zeilen schwer. Noch am 10. Februar – trotz Drängens auf frühere Veröffentlichung - hatte ich zusammen mit Nicole Gnesotto in Le Monde einen ernsten Appel an die Europäer verfasst, endlich in Sachen Ukraine zu handeln und dabei auch die Kernelemente einer möglichen Lösung dieses seit gut einem Jahrzehnt immer schärfer werdenden Konflikts beschrieben.

Neu war dies alles für mich nicht, zuletzt vor gut drei Jahren hatten mich Moskauer Freunde gewarnt, die Luft werde dünner und aus Washington, Berlin und Paris käme leider unverändert keine Antwort. Die Konsequenzen waren absehbar, wir wollten sie im Westen nur nicht wahrhaben. Ich bitte um Nachsicht, dass ich so ausführlich auf die Konsequenzen der russischen Invasion in der Ukraine am 24. Februar eingehen.

Inhaltsverzeichnis

S. 4 Dirk Schneemann: Was wir über unsere Nachbarn wissen sollten – der aktuelle Länderbericht Frankreich

S. 6 Cyrille Schott: France et Allemagne, si éloignées et pourtant si proches

S. 9 Lars Drewes: Zwischen Mietpreisbremse und Geldwäsche

S. 13 Joachim Bitterlich: Relations Union Européenne — Chine: leçons à tirer pour une refonte politique

Sie zerstört all das, was wir versucht haben, in den 90er Jahren nach der Zeitenwende des Jahres 1989/90 aufzubauen. Thomas Hanke, langjähriger Korrespondent in Paris, hat in diesen Tagen bei unserer Vorschau auf die französischen Präsidentschaftswahlen in aller Härte festgestellt, wir müssten erkennen, Trugschlüsse aufgebaut zu haben, Deutschland und Frankreich hätten außenpolitisch schlicht versagt. Ich kann ihm nur zustimmen und inständig hoffen, dass diese Invasion mit all den sinnlosen Zerstörungen und Verbrechen an der Zivilbevölkerung möglichst bald zu Ende ist und die Ukraine eine vernünftige, sichere Zukunftsperspektive erhält. Für uns Deutsche ist diese neue Lage der Abschied von Illusionen, mehr noch eine grundlegende Herausforderung, vom Economist in der letzten Woche ironisch mit dem Titel „von Pflugscharen zu Schwertern“ umschrieben!

Zugleich bedeutet dieser Konflikt auch eine ganz besondere Herausforderung an Frankreich und Deutschland – hinzufügen würde ich Polen: Als Rückgrat der Europäischen Union sind es besonders die



Länder des Weimarer Dreiecks, die jetzt aufgefordert sind, der EU die innere Sicherheit zu verleihen, sie zu stärken und gemeinsam Verantwortung zu übernehmen, in und für Europa wie in der NATO.

Sie werden auch in diesem 10. Newsletter interessante Beiträge vorfinden. So über den jüngst erschienenen Länderbericht Frankreich der Bundeszentrale für politische Bildung, dem neuen Standardwerk über unseren Nachbarn, dem wir mit den Herausgebern Corine Defrance und Ulrich Pfeil einen spannenden, zugleich nachdenklichen Abend gewidmet haben.

Oder zum gleichen Thema den Bericht von Cyrille Schott, einem der erfahrenen Präfekten Frankreichs, über „France et Allemagne, si éloignées et pourtant si proches“, den er uns im Anschluss an unsere abendliche Diskussion mit ihm über die Reform der Spitzen der französischen Verwaltung übermittelt hat. Er ist übrigens der Vater unseres Vorstandsmitglieds Arnaud Schott.

Ein Kollege von Arnaud, Lars Drewes, zeichnet verantwortlich für einen Beitrag — auch über ein Thema, das in Berlin viel Staub aufwirbelt, die Mietpreisbremse.

Wir wollen an dem Newsletter als zusätzlichem Informationsangebot festhalten und würden uns über Anregungen und Beiträge aus Ihrem Kreis freuen. Trotz Pandemie und aller damit verbundenen Einschränkungen haben wir es mit der Kombination abendlicher Veranstaltungen in Hybrid- oder Online-Format und dem Newsletter unser Bestes versucht, Sie alle unterrichtet zu halten und in unsere Arbeit einzubeziehen.

Sie erlauben mir ein Wort zum DFWK und seinem Funktionieren. Bisher hatten wir das Glück, dass unser Vorstandsmitglied Bénédicte de Peretti uns bisher das unentbehrliche „back office“ zur Verfügung gestellt hat. Wir sind ihr und ihren Mitarbeiter/innen dafür sehr dankbar.

Aufgrund der Veränderungen bei Bénédicte ist dies in Zukunft nicht mehr möglich. Daher finden Sie in diesem Newsletter einen für uns – und zur Sicherung unserer Zukunft – sehr wichtigen Bewerbungsaufruf, vereinfacht formuliert, suchen wir eine Halbtagskraft, die diese Aufgaben übernimmt.

Für heute verbleibe ich, auch im Namen des Vorstandes, mit herzlichen Grüßen

Ihr Joachim Bitterlich



Damit der DFWK Veranstaltungen in gewohnt hoher Qualität und Frequenz bieten, und weiterhin den Austausch zwischen der Deutschen und Französischen Wirtschaft fördern kann, bitten wir Sie, die untenstehende Anzeige an geeignete Kandidaten weiterzuleiten.

Der Deutsch-Französische Wirtschaftskreis ist ein in Berlin angesiedeltes Netzwerk mit mehr als 120 Mitgliedern. Der DFWK versteht sich als Ort für Austausch und Diskussion. Ziel des Vereins ist die Zusammenführung von Persönlichkeiten aus Unternehmen, Politik und Kultur, die durch ihre Tätigkeiten dazu beitragen, die deutsch-französischen Beziehungen mit Leben zu erfüllen.

Zur Unterstützung unseres Vorstandes am **Standort Berlin** suchen wir zum nächstmöglichen Zeitpunkt (idealerweise schon ab dem 15.04.) einen

Back-office Mitarbeiter (m/w/d) ca. 10 - 20 Std. pro Woche

Ihre Aufgaben:

- Management des gesamten Back-office des Deutsch-Französischen Wirtschaftskreises
- Selbständige Durchführung administrativer und organisatorischer Aufgaben, z.B. Rechnungserstellung, Zahlungseingangskontrolle, Reporting, Ablage
- Postbearbeitung (Bearbeitung und Verteilung Eingangspos, Erstellung und Versand Ausgangspost)
- Vor- und Nachbereitung von Veranstaltungen
- Unterstützung bei der Durchführung von Veranstaltungen und Vorstandssitzungen
- Betreuung der Website (inhaltlich)
- Erstellung von Inhalten für LinkedIn und Twitter

Ihre Qualifikationen:

- Begeisterung für die Deutsch-Französischen Beziehungen
- Schnelle Auffassungsgabe, Zuverlässigkeit und hohes Maß an Verantwortungsbewusstsein
- Selbstständigkeit und Flexibilität
- Gute kommunikative Fähigkeiten
- Sehr gute Deutsch- und Französischkenntnisse, Englischkenntnisse sind ein Plus
- Gute Kenntnisse in Word und Excel
- Kenntnisse in WordPress wünschenswert
- Vorerfahrungen in einer ähnlichen Position wünschenswert

Sammeln Sie Erfahrungen im Office- und Eventmanagement und knüpfen Sie wertvolle Kontakte in der deutsch-französischen Wirtschaft. Auf Ihre Bewerbung mit Angabe Ihres frühestmöglichen Eintrittstermins unter der E-Mail: kontakt@dfwk.eu freut sich der Vorstand des DFWK. Bei Fragen steht Ihnen Herr Johannes Leiber unter derselben E-Mail-Adresse gerne zur Verfügung.



Frankreich gestern, heute und morgen – was wir über unsere Nachbarn wissen sollten – der aktuelle Länderbericht Frankreich

... unter dieser Überschrift durften wir am stürmischen Abend des 17.2. im Berliner Centre Francais mit den Herausgebern Corine Defrance (Zeithistorikerin und Directrice de Recherche am CNRS-Sirice, Paris und Professorin an der Sorbonne und Ulrich Pfeil, Professor für Deutschlandstudien an der Universität Lothringen in Metz mehr über Entstehung, Hintergründe und Zielsetzung des Buches erfahren. Das Podium wurde bereichert um Sandra Schmidt, Referatsleiterin Berufliche Bildung, Hochschulaustausch und Freiwilligendienst beim DFJW – sie war uns online zugeschaltet – und Pascal Thibaut, Deutschlandkorrespondent von Radio France.



Dirk Schneemann ist Vizepräsident des DFWK.

Die leider wenigen – nicht vom Winde verwehten – Livegäste und ein großes interessiertes Online-Publikum erlebten eine Geschichtsstunde der besonderen Art, die auch so manchen Frankreichkenner noch Erkenntniszuwachs brachte. Ulrich Pfeil verwies darauf, dass dieser Länderbericht in Deutschland in gewisse Tradition hat und insbesondere für eine deutsche Leserschaft herausgebracht wird, um das große Nachbarland und seine Menschen möglichst Facettenreich zu beschreiben.

Mehr als ein Reiseführer

Es ist mehr als ein Reiseführer, mehr als ein Geschichtsbuch. Artikel von über 70 Co-Autoren (davon rund ein Drittel aus Frankreich) schlagen an vielen Stellen emotionale Brücken zu unseren Nachbarinnen und Nachbarn, laden zum Perspektivwechsel ein, um ein Gefühl dafür zu bekommen, warum „sie so sind wie sie sind“ – warum von Frankreich für uns Deutsche solch eine Faszination ausgeht – während Franzosen uns „nur“ bewundern.....

Und der Osten?

Freilich, ein Hinweis für die nächste Ausgabe in ein paar Jahren sei erlaubt – der Bericht ist zwar für Deutsche geschrieben – allerdings werden

ostdeutsche Leserinnen und Leser feststellen, dass ihre Geschichte in den Beziehungen Frankreichs zu Deutschland nicht- oder nur in zwei Nebensätzen vorkommt Waren doch nicht zuletzt Persönlichkeiten wie Katherina Witt oder Gisela May auch in Paris prominent und das ostdeutsche Centre Culturel am Boulevard Saint Germain ein international gut besuchter Kulturtempel ... und in vielen französischen Planetarien stehen noch heute optische Spitzenleistungen aus Jena.



Das Podium: Dirk Schneemann, Ulrich Pfeil, Pascal Thibaut und Corine Defrance (von links) - Sandra Schmidt war digital aus Paris zugeschaltet

Leider gibt es zum Länderbericht Frankreich (der nur in deutscher Sprache erscheint), kein Pendant in Frankreich dazu, keinen Länderbericht Deutschland – offensichtlich nicht einmal das Projekt, einen solchen in Angriff zu nehmen.



Kein „Länderbericht Deutschland“

Diesbezügliche Nachfragen von Corine Defrance beim Quai d'Orsay (ann.: Sitz des frz. Außenministeriums) blieben ergebnislos ... Auch war das über 600 Seite starke Buch, das seit Ende letzten Jahres für 4,50€ von der Bundeszentrale für Politische Bildung bezogen werden kann, bislang nur in der Französischen Botschaft und beim DFWK in Berlin Gegenstand einer Veranstaltung Womit eine dringende Empfehlung an unsere Partnerclubs in Frankreich und Deutschland geht, dies Ihren Mitgliedern und Freunden nicht vorzuhalten ...

Das Interesse der jungen Generation wecken

Aber der Abend sollte keine Buchlesung und auch keine Verkaufsveranstaltung sein – und so war es uns wichtig insbesondere die aktuellen Projekte des DFJW aufzuzeigen. Denn gerade bei der jungen Generation – so Sandra Schmidt - kommt es darauf an, das Interesse, die Neugier und Verständnis für- und aufeinander zu wecken und ganz konkrete „Erlebenssituation“ durch Schüleraustausch, Austauschpraktika, Auslandssemester und zunehmend Austausch von Lehrlingen zu ermöglichen – Sprache und Mobilität dürfen dabei keine Hindernisse sondern spannende Herausforderungen sein, die Begleitung brauchen.

Regionale Projekte

Diese gibt es u.a. in regionalen Projekten wie zwischen Occitanie und Sachsen – wobei auch gerade im gewerblichen Bereich Interesse anderer Bundesländer besteht ... Und dass der Bericht auch hilft, aktuelle Ereignisse der Gegenwart einzuordnen, zeigte der journalistische Blick von Pascal Thibaut insbesondere auf die Themen wie Veränderung der Parteienlandschaft – gerade mit Blick auf die bevorstehenden Präsidentschaftswahlen im April, die Belastungsprobe der deutsch-französischen Beziehungen während der Pandemie.

Großes Diskussionspotential

Für das (überwiegend junge) Publikum vor Ort war der Abend nach Abschaltung der Online-Übertragung (Dank an die Technik!) nicht vorbei, gut zwei weitere Stunden wurde bei einem Imbiss (Danke dem Centre Francais) mit Corine Defrance, Ulrich Pfeil und Pascal Thibaut weiter diskutiert ... und ein Ende auch da nicht gefunden – zum Glück! Der Länderbericht und seine einzelnen Themen sollte uns – dank seiner dosierten Zeitlosigkeit – auch noch etwas länger beschäftigen.



Die digitale Beteiligung war hoch. Im Bild: Joachim Bitterlich, Sandra Schmidt

Es war für mich eine Ehre und ein großes Vergnügen zugleich, im Auftrage des DFWK dieses Podium moderieren zu dürfen.

Dirk Schneemann, Vizepräsident des DFWK
Berlin, Februar 2022

Hinweis: bis zum **20. April** können sich europäische Wissenschaftler auf den **Hendrik Enderlein Preis** bewerben. Der Preis wurde gestiftet um den Politologen und ehemaligen Präsidenten der Hertie School zu ehren und ist mit 10.000€ dotiert. Mit dem Preis sollen europäische Forscher/innen für ihre Arbeit und ihren Beitrag zur öffentlichen Debatte ausgezeichnet werden. Kandidaten müssen herausragende wissenschaftliche Leistungen in den Sozialwissenschaften vorweisen und weniger als 40 Jahre alt sein. Mehr Informationen finden Sie [HIER](#)



France et Allemagne, si éloignées et pourtant si proches



Cyrille Schott est l'ancien directeur de l'institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ)

Cet article était réalisé en coopération avec Hartmut Bühl, éditeur et rédacteur en chef de la revue *The European- Security and Defense Union*.

Quand le nouveau président français a été élu en 2017, l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* lui a consacré sa première page, avec le titre « *Teurer Freund* », « cher ami », et ce commentaire : « Emmanuel Macron sauve l'Europe...et l'Allemagne doit payer.» Des années plus tôt, le 24 juillet 2013, le quotidien français *Le Monde* avait publié une tribune intitulée « L'Allemagne, une puissance économique égoïste », un thème repris par l'hebdomadaire *Le Point* du 28 septembre 2021, dans une libre opinion « Sortons de l'illusion du couple franco-allemand », avec un sous-titre « Egoïsme allemand. » Eloignement et proximité sont, en effet, des traits de la relation franco-allemande.

Une politique mondiale face à une politique économique.

La France, fière de son siège au conseil de sécurité de l'ONU, de sa force nucléaire, de ses forces armées rodées aux expéditions, du rayonnement dû à sa langue et à son histoire de nation des Lumières, de la Révolution et des droits de l'homme, tourne le regard vers le vaste monde. La France a une vue spéciale sur l'Afrique et grâce à ses territoires ultra-marins – sa zone économique exclusive (ZEE), avec près de 11 millions de km², n'est dépassée que de quelques km² par celle des Etats-Unis – elle possède des intérêts dans tous les océans.

L'Allemagne, qui n'est un Etat-nation que depuis 1871, a connu par la suite une histoire pleine de

turbulences, marquée par les douze années de la dictature criminelle d'Hitler. C'est aujourd'hui une démocratie avancée, ancrée profondément dans la population. Sa politique étrangère est orientée vers le continent, spécialement l'Europe centrale et orientale, où ses intérêts sont historiquement fondés. Fiers de la reconstruction de leur pays relevé des ruines de la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Allemands œuvrent encore à établir la cohésion entre eux après la réunification en 1990 de leur pays divisé. Ils croient en la force de leur économie avec de solides petites et moyennes entreprises, ce Mittelstand qui en constitue l'épine dorsale et qui est tant envié en France. Ce Mittelstand permet à l'Allemagne d'être l'une des premières puissances exportatrices mondiales. Les Allemands se voient comme la principale nation industrielle en Europe et vantent le Made in Germany.

Les relations commerciales entre la France et l'Allemagne montrent un déséquilibre au détriment de la première. Il en va de même pour la situation de l'emploi. Cependant, des forces du côté français contrebalancent ces manques. La démographie y est plus dynamique, avec une population plus jeune. Le système bancaire y est plus solide et le pays dispose de longues côtes ouvertes sur l'Atlantique et la Méditerranée. Les Allemands s'irritent aisément des prétentions de celle parfois nommée ironiquement la Grande Nation, incapable de mettre en ordre ses comptes. Les Français, pour leur part, se plaisent, avec d'autres Européens, à juger à courte vue la politique économique allemande, qui n'use pas de ses capacités budgétaires et tire les bénéfices du marché unique et de la zone euro sans songer au retour vers les autres pays.



Des cultures politiques différentes

Le terrain institutionnel illustre les décalages. Les Allemands croient en leur système fédéral, avec 16 Länder, qui ne sont pas de simples régions, mais des Etats fédérés, chacun avec sa propre capitale culturelle et un gouvernement complet, avec ministres et autorité financière. Le régime est parlementaire, avec des partis qui discutent âprement d'un contrat de gouvernement, qui devra être respecté, et un Bundestag à Berlin, qui contrôle sourcilleusement le gouvernement et ses engagements, spécialement militaires, à l'étranger. La décentralisation est ancrée dans l'organisation du pays.



© Remi Leblond

Le bâtiment de l'ENA à Strasbourg

La République française est unitaire et, quoique décentralisé, l'Etat reste bien présent dans l'administration du territoire. Sauf en période de cohabitation où le Premier ministre vient d'un autre parti, la gouvernance du pays est dominée par le Président de la République, doté d'un vaste pouvoir, notamment pour lancer des opérations militaires extérieures. La France toutefois fait preuve aussi de souplesse : dans la gestion budgétaire, à la rigueur germanique s'oppose la souplesse française, mais dans la gouvernance des entreprises, à la Mitbestimmung, la cogestion, où les représentants du personnel participent à la direction des sociétés, fait face un système français qui peine, malgré des progrès,

à sortir de l'affrontement entre un patronat rétif à tout partage du pouvoir et des syndicats qui ne sont pas tous réformistes.

Compromis contre confrontation

La vie de la société reflète les contrastes de la culture du consensus en Allemagne et de celle plutôt de la confrontation en France, objet d'un jugement ambigu des Allemands : critique de l'inclination à la grève et du manque de discipline, jointe à l'admiration devant la capacité du peuple français à ne pas s'incliner devant l'autorité et à défendre les libertés. Les stéréotypes vivent dans la culture populaire. Les Allemand seront enclins à dire : „Die Franzosen arbeiten um zu leben, wir leben um zu arbeiten“, « Les Français travaillent pour vivre, nous vivons pour travailler », ils critiqueront la frivilité française, mais ajouteront aussitôt, envieux et admiratif : „Leben wie Gott in Frankreich“, « Vivre comme Dieu en France ! », et il aiment l'élégance française et les chansons, ils rêvent de Paris et de ses lumières. Le Français, au contraire, sourira de la « lourdeur germanique », mais louera « le sérieux et la rigueur germaniques. » Quand les Français aiment la grandeur, les Allemands privilégiennent la prudence, si le Français se veut créateur, l'Allemand veille à bien entretenir ce qu'il a bâti.

Le dialogue délicat entre la France et l'Allemagne

Le dialogue Merkel-Macron a dévoilé ces traits divergents : prudence et culture du consensus chez l'une, acceptation de la confrontation et de l'idée d'incarner une grande nation chez l'autre ; agacement du Français devant la lenteur allemande, irritation chez l'Allemande de la fougue française. Les sujets de désaccord ne manquent pas : place du nucléaire dans la transition énergétique, avenir du pacte de stabilité et de croissance, endettement collectif de l'UE, relation avec les Etats-Unis et définition de la souveraineté européenne.



Les tentations propices à l'éloignement sont là : l'allemande de se rapprocher des « frugaux » d'Europe du Nord et d'être à l'écoute de l'Europe centrale, même souverainiste, la française d'une entente plus étroite avec l'Europe du Sud, comme en ont témoigné l'accord sur l'Union pour la Méditerranée (2008), qui a vu la France dans un rôle moteur, et le traité du Quirinal de novembre 2021 avec l'Italie.

L'ouverture de la voie vers l'unité de l'Europe

Et pourtant ! Le miracle de la paix européen est le fruit de la réconciliation franco-allemande, dont des images sont gravées dans l'imaginaire collectif : De Gaulle et Adenauer à la messe pour la paix dans la cathédrale de Reims en 1962, puis signant en janvier 1963 le Traité de l'Elysée ; Schmidt et Giscard d'Estaing, symboles vivants de l'amitié franco-allemande ; la poignée de main de Kohl et Mitterrand à Verdun en 1984.



L'ancien bâtiment de l'ENA à Paris

Les liens entre les dirigeants français et allemands, leur concertation constante sont uniques dans les relations entre nations. Ces liens ont encore été renforcés par le Traité d'Aix la Chapelle, conclu en janvier 2019 dans la cité où repose le premier unificateur de l'Europe, Charlemagne, dont l'empire a donné naissance tant à la France qu'à l'Allemagne. Une assemblée parlementaire commune a été constituée en 2020 et s'est attelée au travail.

Les grandes avancées européennes, tels le marché unique et l'euro, viennent du couple franco-allemand. C'est l'accord Macron-Merkel en mai 2020 qui a ouvert la voie au plan de relance européen et à l'émission d'emprunts communautaires, une révolution budgétaire pour l'Union. Et derrière ce plan, le nouveau chancelier, Olaf Scholz, alors ministre des finances de Merkel, qui, pour le réaliser, a bouleversé la doctrine financière allemande ! Malgré leurs divergences sur maints sujets, Macron et Merkel ont œuvré à consolider l'euro pendant la crise sanitaire. A travers la coopération pour l'armement, ils ont lancé des projets, comme l'avion de combat du futur - programme auquel s'est associé l'Espagne-, décisifs pour la défense de l'Europe.

Un regard positif vers l'avenir

Le contrat de coalition de novembre, entre SPD (les sociaux-démocrates), le Bündnis90/Die Grünen (les Verts) et FDP (les libéraux), fait moins référence à la relation spéciale avec la France que le précédent de 2018 de la Grande Coalition. Il proclame, selon la tradition, le caractère central du partenariat transatlantique. Cependant, en affirmant l'ancrage européen de l'Allemagne et l'ambition d'une « souveraineté stratégique » européenne, en s'engageant en faveur d'une véritable politique de sécurité et de défense en Europe, en jugeant possible de progresser plus vite avec les Etats volontaires, en visant l'achèvement de l'union bancaire, en évoquant la souplesse du pacte de stabilité, en envisageant des listes transnationales et l'extension du vote à la majorité qualifiée y compris pour les affaires extérieures et la défense, il ouvre des perspectives pour de nouvelles collaborations dans l'esprit du discours de la Sorbonne de 2017 de Macron, « pour une Europe souveraine, unie et démocratique ».

Quand les journalistes de l'hebdomadaire allemand DIE ZEIT ont demandé à Olaf Scholz :



« Où vous conduira votre premier voyage à l'étranger ? », il a répondu sans hésitation aucune : « À Paris », et il a ajouté : « L'amitié entre l'Allemagne et la France est à la base du succès de la coopération au sein de l'Union européenne dans son ensemble ».

Lors de cette visite, le nouveau chancelier a confirmé qu'il avait compris l'essence du discours du président Macron à la Sorbonne. Et la jeune ministre allemande des Affaires étrangères, issue des Verts, Annelena Baerbock, a déclaré dans la capitale française que la conséquence de la souveraineté européenne est qu'il y devait y avoir un Etat ! Elle était en cohérence avec le contrat de coalition, qui appelle de ses vœux l'avancée vers un État fédéral européen. Il est improbable que la France et d'autres pays européens veulent aller aussi loin. En tout cas, le dialogue est relancé avec une ouverture à laquelle le gouvernement français ne s'attendait pas ! Le dialogue se poursuivra entre ces deux pays fondamentaux pour le progrès de l'Europe.

En vérité, il n'y a pas d'alternative au couple franco-allemand. C'est par son dialogue constant, même s'il n'est pas toujours aisé, que les initiatives sont nées et que les crises, ces moteurs de la construction européenne, peuvent être gérées. Simplement, ce tandem doit être capable d'élargir son tête-à-tête à d'autres partenaires, pour que soient prises en compte les préoccupations de toutes les parties du continent. C'est l'un des angles sous lesquels le traité franco-italien peut être analysé.

Nous portons foi à un dicton de Bruxelles, selon lequel « il n'y a pas lieu de craindre pour l'Union quand le tandem de la France et de l'Allemagne se porte bien ! »

Zwischen Mietpreisbremse und Geldwäsche

In den letzten Monaten haben sich für Mieter in Berlin einige Änderungen ergeben. Lars Drewes führt durch die wichtigsten Neuerungen und erklärt, welche Auswirkungen sie für Mieter haben.



Lars Drewes ist Prokurist und Gesellschafter bei Aden Immo GmbH

Die letzten Monate haben wie der einige politische, wie auch gesetzliche Änderungen mit sich gebracht. Der Berliner Mietendeckel wurde gekippt, auf Bundesebene und in Berlin wurden im September neue Regierungen gewählt, die Berliner Bürger haben in einem Volksentscheid für die Enteignung von Gesellschaften mit mehr als 3.000 Wohnungen gestimmt, und jüngst wurde die Berliner Praxis beim Vorkaufsrecht für Immobilien in Milieuschutzgebieten gerichtlich geprüft und die Berliner Praxis wurde in Teilen untersagt.

Die Wahlergebnisse in Berlin und auf Bundesebene werden verschiedene Änderungen mit sich bringen. Die Koalitionsverträge stehen fest, und damit werden wieder neue Regelungen kommen und erwartet. Es gibt verschiedene Themen, die uns die nächste Zeit beschäftigen werden. Ich möchte kurz auf eine Auswahl der Änderungen eingehen.

A. Die Mietpreisbremse wird verlängert.

Im Bereich "Schutz der Mieterinnen und Mieter" des Koalitionsvertrags legt die neue Bundesregierung die Novellierung Mieterschutzregelungen fest und verlängert diese bis zum Jahr 2029. Des Weiteren wurde beschlossen, dass

1. die Miete innerhalb von 3 Jahren maximal um



11 % erhöht werden darf. Qualifizierte Mietspiegel sollen gestärkt, verbreitert und rechtssicher ausgestaltet werden.

2. der Zeitraum der Mietverträge, die zur Berechnung des Mietspiegels herangezogen werden, wird auf 7 Jahre erweitert.

3. die Nebenkostenabrechnungen transparenter werden sollen.

Am 01.07.2022 tritt die Reform des Mietspiegelrechts in Kraft. Die Reform sorgt für eine Erstellung anhand einheitlicher Regeln bei Daten, welche in den Mietspiegel einfließen, die regelmäßig durch Umfragen erhoben werden. Eine Teilnahme an dieser Umfrage ist für Mieter als auch Vermieter Pflicht.

B. Vorkaufsrecht in Milieuschutzgebieten der Stadt Berlin wurde in Teilen gekippt!

Am 09.11.2021 hat das Bundesverwaltungsgericht entschieden, dass für die Bewertung des Vorkaufsrechtes in Milieuschutzgebieten der tatsächliche Zustand herangezogen werden muss. Eine Vermutung, dass der Käufer die Mieter aus ihrem Gebiet verdrängen möchte, reicht für ein Vorkaufsrecht nicht aus.

Die Richter entschieden, dass ein Vorkaufsrecht ausgeschlossen sei, wenn das Grundstück entsprechend den Zielen oder Zwecken der städtebaulichen Maßnahmen bebaut ist und genutzt wird und eine auf ihm errichtete bauliche Anlage keine Missstände oder Mängel im Sinne des § 177 Abs. 2 und 3 Satz 1 BauGB aufweist.

Mit diesem Urteil wurde die Berliner Praxis der Ausübung des Vorkaufsrechtes weitgehend gekippt. Dadurch dürften die Fälle, bei denen das Vorkaufsrecht ausgeübt wird oder eine Abwendungsvereinbarung geschlossen wird, stark zurückgehen. Zur Info: 2019 gab es insgesamt 27 Vorkaufsfälle und 61 Abwendungsvereinbarungen. 2020 gab es 18 Vorkaufsfälle und 143 Abwendungsvereinbarungen.

C. Enteignung von Gesellschaften mit großem Immobilienbesitz.

Im September wurde zusammen mit den Wahlen zur Bundestagswahl und Senatswahl auch ein Volksbegehren abgestimmt. Die Initiative „Deutsche Wohnen & Co enteignen“ strebt mit diesem Volksbegehren ein Gesetz an, welches dem Senat ermöglicht, Gesellschaften mit mehr als 3.000 Wohnungen zu enteignen. Dem Volksbegehren hat eine Mehrheit von 57,6 % zugesagt.

/IDEUTSCHE WOHNEN & CO ENTEIGNEN

©DW Enteignen

Die Berliner Regierung hat eine Expertenkommission berufen um eine Enteignung zu prüfen

Die neue Regierung wird in den nächsten 2,5 Monaten eine Expertenkommission einberufen. Ziel ist es, in einem ersten Schritt die Verfassungskonformität zu prüfen. Sollten die Ergebnisse dieser Prüfungen es zulassen, soll in 2023 ein entsprechendes Gesetz vorgelegt werden. Hierüber hat dann der Senat final zu entscheiden. Am Ende wird das Bundesverfassungsgericht entscheiden müssen, ob der eingeschlagene Weg, mit der Verfassung vereinbar ist.

D. Schaffung von Wohnraum ist ein zentrales Anliegen in beiden Koalitionsverträgen.

Entsprechend dem Koalitionsvertrag der Bundesregierung ist Wohnen ein Grundbedürfnis. Um diesem Grundbedürfnis Rechnung zu tragen, möchte die neue Bundesregierung 400.000 (100.000 öffentlich geförderte) Wohnungen pro Jahr schaffen.

Die Berliner Landesregierung strebt in Ihrem Koalitionsvertrag 20.000 Wohnungen pro Jahr für Berlin an. Es werden Förderungen erarbeitet, die



es mehr Menschen ermöglicht, Wohnraum zu erwerben. Hierzu sollen von der Bundesregierung z.B. Darlehen ausgegeben werden, die das Eigenkapital ersetzen sollen. Auch sollen Schwellenhaushalte, also Haushalte, die ohne Förderung kein Eigentum bilden können, langfristig z. B. mit Tilgungszuschüssen und Zinsverbilligungen unterstützt werden. Die Erwerbsnebenkosten sollen gesenkt werden und dafür die Grunderwerbsteuer geändert werden.



Der Wohnungsbau soll unterstützt werden

E. Änderung der Grunderwerbsteuer.

Die Bundesregierung plant eine Änderung der Grunderwerbsteuer, um die Erwerbsnebenkosten beim Immobilienerwerb zu senken. Es sollen Anreize geschaffen werden, um einen Immobilienerwerb attraktiver zu machen und die Eigentumsquote zu steigern. Hierfür sollen in Zukunft die Länder die Möglichkeit bekommen, die Grunderwerbsteuer anpassen zu können bzw. Freibeträge zu schaffen. Die Grunderwerbsteuer macht einen großen Anteil der Erwerbsnebenkosten aus, denn viele Bundesländer haben einen Steuersatz, der bis an die Höchstgrenze von 6,5 % reicht. Berlin hat derzeit einen Grunderwerbsteuersatz von 6 %. Ob die neue Regierung in Berlin diese Möglichkeit aufgreift und Anreize schaffen möchte, bleibt offen.

Die Kosten für eine solche Änderung der Grunderwerbsteuer bzw. Einführung von Freibeträgen

sollen durch das Schließen von Steuerschlupflöchern bei sogenannten Share-Deals getragen werden. Bei solchen Share-Deals fallen in der Regel keine Grunderwerbsteuern an, da Anteile (Shares) einer Firma erworben werden, aber nicht direkt Immobilien. Dies soll gestoppt werden und durch die Mehreinnahmen die Einführung von Freibeträgen finanziert werden.

F. Die Grundsteuer ist neu geregelt worden.

Am 26.11.2019 wurde mit dem Grundsteuerreformgesetz eine Änderung in der Erhebung der Grundsteuer angeordnet. Diese war nötig, da das Bundesverfassungsgericht entschieden hat, dass die bisherige Praxis anhand einer Einheitsbewertung nicht verfassungskonform sei. Ab dem 01.01.2025 wird die Grundsteuer mit neuen Grundsteuerwerten berechnet. Die neue Grundsteuer wird in Zukunft in Abhängigkeit des Grundstückwertes berechnet. Es werden die Grundstückswerte zugrunde gelegt, die zum 01.01.2022 gültig sind. Hierfür werden bei den Eigentümern verschiedene Werte erfragt, wie z.B. die Lage, Bodenrichtwert, Grundstücksgröße, Art des Gebäudes, Wohnfläche, Miteigentumsanteil sowie das Baujahr. Um die Werte entsprechend an die Finanzämter zu übermitteln, muss ein Eigentümer eine Steuererklärung bis zum 31.10.2022 abgeben. Die notwendigen Feststellungserklärungen liegen derzeit aber noch nicht überall vor. Berlin möchte die notwendige Erklärung aber rechtzeitig zur Verfügung stellen. Eigentümer haben die Möglichkeit ab dem 01.07.2022 entsprechende Feststellungserklärungen abzugeben, aber spätestens bis zum 31.10.2022.

G. Die Geldwäsche soll gestoppt werden.

Die Möglichkeiten, eine Immobilie illegal zu finanzieren, sollen gestoppt werden. Zukünftig wird bei jedwedem Immobilienerwerb aus dem Ausland ein Versteuerungsnachweis vorgelegt



werden müssen. Dies betrifft sowohl private als auch gewerbliche Immobilienkäufer. Die Bezahlung von Kaufpreisen in bar wird verboten.

G. Für Immobilienmakler und Verwalter wird ein Sachkundenachweis eingeführt.

Wer zukünftig in Deutschland als Immobilienmakler oder Verwalter tätig sein möchte, muss seine Sachkunde, seine Fähigkeiten nachweisen. Da die Verwaltung und die Vermittlung von Vermögenswerten/Immobilien eine hohe Verantwortung mit sich bringt, ist ein Nachweis über die notwendige Fachkenntnis und Erfahrung wichtig. Dadurch soll Verbrauchern der notwendige Schutz geboten werden. Die notwendige Professionalität soll durch die Einführung eines echten Sachkundenachweises gestärkt werden.



©Pexels

Mieter müssen seit dem letzten Jahr über die Heizkosten informiert werden

H. Zukünftig können Kabelgebühren nicht mehr umgelegt werden.

Mit der Novelle des Telekommunikationsgesetzes soll auch das Mietrecht gestärkt werden. Die Kosten für den Kabelanschluss sollen künftig nicht mehr auf den Mieter umgelegt werden können. Dem Mieter soll so die Wahl gegeben werden, was für einen Anschluss der Mieter möchte. Diese Regelung gilt für Anschlüsse, die nach dem 01.12.2021 errichtet wurden. Bei Bestandsimmobilien gilt diese Regelung ab dem 01.07.2024.

I. Zukünftig sollen Mieter monatlich über Heizkosten und Verbrauch informiert werden.

Die neue Heizkostenverordnung ist am 01.12.2021 in Kraft getreten. Ein großes Thema ist hier die fern ablesbare Haustechnik bzw. Messtechnik. Neu installierte Zähler für z.B. die Heizung müssen ab Inkrafttreten des Gesetzes aus der Ferne ablesbar sein. Alle älteren Geräte müssen bis Ende 2026 ausgetauscht werden. Sofern bereits fern ablesbare Messgeräte eingebaut sind, ist der Eigentümer verpflichtet, seinem Mieter mindestens monatlich Informationen zur Abrechnung und Verbrauch zukommen lassen.

Der Immobilienmarkt ist angespannt, und die Politik versucht hier einzuschreiten. Unabhängig der Veränderungen durch die Politik und die Rahmenbedingungen der Coronakrise haben sich die Preise für Immobilien weiter entwickelt. Sowohl die Mietpreise als auch die Kaufpreise sind in allen Ballungsräumen gestiegen. Einen besonders starken Anstieg hat der Berliner Markt zu verzeichnen. So lag im 3. Quartal 2021, laut einer Studie von Empirica, der durchschnittliche Kaufpreis bei knapp 5.000,- €/qm.

Es bleibt die Frage offen, wie sich die neuen Gesetze und die Pläne der Regierung in Zukunft auswirken werden. Wird es der Politik gelingen, den Markt ihren Wünschen entsprechend zu beeinflussen?

Interesse an Energie- und Mobilitätslösungen der Zukunft? - am 12. Mai veranstalten wir eine hybride Podiumsdiskussion mit Jens Sprotte, VP Marketing and Strategy Alstom DACH. Die Veranstaltung findet um 19 Uhr bei Mazars Deutschland und online statt. Weitere Informationen lassen wir Ihnen zeitnah zukommen.



Relations Union Européenne — Chine: leçons à tirer pour une refonte politique

Cet article a été précédemment publié dans l'ouvrage collectif « Construire l'autonomie de l'Europe face à la Chine » de l'Institut Jacques Delors, dont Joachim Bitterlich est membre du Conseil d'administration.



Joachim Bitterlich est ancien Ambassadeur d'Allemagne et Président du DFWK

L'état des lieux

Il y a bien vingt ans, un des fins connaisseurs allemands de la Chine, Konrad Seitz, a décrit dans un commentaire sur « La Chine en 2020 » qu'un des futurs grands défis de l'Europe consistera à « intégrer la Chine de manière pacifique comme nouvelle puissance mondiale dans l'ordre mondial » en ajoutant que « cela presuppose d'abord que les Européens comprennent ce qui se passe en Asie, l'ascension d'une puissance mondiale ».

Le verdict de Joschka Fischer, au printemps 2021, n'est pas moins accablant. Il évoque « les erreurs de la politique » face à la Chine². Il note dans ce contexte que « la Chine avec ses 1,5 milliards d'habitants, sa culture et civilisation très ancienne, son expérience d'un siècle d'humiliation par les puissances occidentales et par l'agression de la part du Japon avant et pendant la Seconde Guerre mondiale ne se subordonnera pas de manière volontaire et ne se satisfera pas de manière durable d'un statut et de développement inférieur. Par conséquent la confrontation semble programmée ».

Lessons learnt ? Nous Européens, en avons-nous tiré les leçons ? Non, l'Europe commence seulement à se réveiller lentement. Depuis 2019, toutefois, elle qualifie la Chine - avec les mêmes

mots que les Américains, mais dans un ordre différent de « partenaire, concurrent et rival systémique » ! Une triple définition suivie par une nouvelle orientation politique ? – jusqu'à présent : non ! Cette triade traduit d'abord la complexité de la relation, elle signale aussi l'incapacité européenne de se mettre d'accord sur une stratégie commune.



Une perception différente des valeurs

Les relations entre l'Europe et la Chine semblent même se trouver aujourd'hui dans une certaine impasse. Elles sont prisonnières d'une situation où il paraît difficile que les deux parties puissent marquer un tournant sans perdre la face.

L'origine de ces « turbulences » tient en premier lieu à la perception et à l'interprétation divergentes des « valeurs » comme partie intégrante de la politique commerciale et internationale européenne. Il s'agit en particulier du rôle des droits de l'Homme à la lumière de la condamnation du traitement d'une minorité en Chine par le Parlement européen et de l'imposition mutuelle de sanctions.



Par ailleurs, ce diagnostic de l'état de la politique européenne face à la Chine est renforcé par les potentielles répercussions du conflit commercial et politique qui a éclaté entre la Chine et les États-Unis.

Il y a peu de temps encore les Européens et les Chinois faisaient l'éloge du développement remarquable de leurs relations. En 2020 la Chine était devenue le premier partenaire commercial des Européens pour les biens, devant les États Unis (586 milliards d'euros contre 555 milliards d'euros).

L'Europe et la Chine mettaient en exergue une relation « d'une substance politique » profonde et aspiraient à l'approfondissement de leur « partenariat stratégique » lancé en 2003. Les Européens évoquaient alors un « agenda stratégique » UE-Chine à l'horizon 2020, voire un accord de protection de l'investissement ainsi qu'un accord de partenariat et de coopération :



L'UE prévoit un partenariat malgré les divergences

Le développement de leurs relations a au contraire démontré cette dernière décennie un nombre croissant de multiples divergences.

Jusqu'à présent l'Union européenne ne dispose pas d'une véritable politique commune face à la Chine ni, par ailleurs, pour la région Indopacifique. La politique européenne face à l'Asie de l'Est et du Sud-Est a toujours été un mixte entre

des éléments communs et d'aspirations bilatérales. Certains États-membres dont l'Allemagne et la France ont ainsi fait bande-à-part, du moins en partie, avec l'objectif d'atteindre plus d'avantages pour leurs économies nationales.



Taiwan subit la pression de la Chine

La Chine a suivi la même stratégie, essayant d'utiliser les forces et les faiblesses des uns et des autres, et cherchant à développer des liens plus étroits avec certains États-membres de l'Union, en particulier de l'Europe de l'Est et du Sud-Est (initiative « 17 + 1 ») afin de diviser les Européens. D'où le reproche d'une politique « naïve » de la part des Européens.

De fait, depuis plus de dix ans, les Européens ont constaté que la Chine, fière de ses propres avancés et de son succès économique et politique, a durci progressivement son style, sa manière d'agir et le contenu de sa politique régionale et internationale. Ce durcissement est ressenti comme agressif en Asie du SudOuest, face à Taiwan et aux manifestations démocratiques de Hongkong.

Il est également manifeste à l'échelle internationale, en particulier à travers la stratégie d'une nouvelle Route de la soie ou d'autres opérations d'influence. Tout cela a suscité plus de critiques et d'inquiétude de la part des Européens sur le futur de leurs relations avec la Chine.



Par ailleurs, le changement de ton et le durcissement progressif de la politique des États-Unis vis-à-vis de la Chine ont renforcé le scepticisme européen et un sentiment croissant d'insécurité face au partenaire chinois ; même si l'on peut douter du bien-fondé de la politique américaine qui trahit une réaction tardive à une dépendance croissante des États-Unis à l'égard de la Chine.

Erreurs et malentendus

Toute réévaluation d'une politique présuppose une analyse sobre de la situation et une mise en perspective de la relation à partir de la réalité en tenant compte des perceptions de l'autre parti – et surtout de la réalité. Du côté des Européens il y a eu toute une série d'erreurs et de malentendus. Certains enjeux ont été sous-estimés et méritent d'être regardé de plus près. D'une part, nous poursuivons une erreur fondamentale à l'égard du monde extérieur.

Nous sommes convaincus que non seulement la Chine, mais le reste du monde devraient accepter notre conception et le partage de nos « valeurs » et principes fondamentaux – démocratie, État de droit, droits de l'Homme, droits sociaux. Autant de valeurs vis-à-vis desquelles nous sommes en réalité beaucoup moins unis entre Européens qu'on ne le pense.

Or, la civilisation chinoise, communiste ou ancienne, s'est développée avec sa propre conception des valeurs et principes sociaux. J'ai eu la chance d'assister à des échanges intenses entre le Chancelier allemand Helmut Kohl et la direction politique ainsi que le gouvernement chinois sur la compréhension des droits de l'Homme, des minorités ou de la démocratie.

Nous avons essayé de comprendre l'autre et de respecter sa position sans essayer de vouloir imposer une conviction. La marge de manœuvre politique était limitée sous les conditions poli-

tiques, mais réelle. Dans des milieux d'affaires de telles discussions ont été également possible dans un cadre restreint.

Une autre erreur vient du manque d'analyse « intégrée » de la situation interne de la Chine, comme de la politique extérieure de la Chine ; d'autant que la politique interne de la Chine est nettement plus complexe que beaucoup d'Européens ne le pensent.



Hong Kong est un exemple de nos erreurs face à la Chine

Beaucoup d'Européens essaient d'interpréter malheureusement des événements majeurs de politique intérieure Chinoise en se référant ou en les comparants à notre politique européenne – une interprétation qui ne tient pas compte de la perception de l'autre ! Le système chinois repose sur un centre fort et un équilibre entre les différentes « régions ». Au centre se trouve le parti communiste chinois chargé d'assurer l'intégrité, la cohésion et le développement du pays.

Cet équilibre a rendu possible les énormes progrès de développement qui ont été réalisé depuis le début des années 80, à une vitesse nettement plus rapide que dans d'autres pays d'Asie. Et ce sont ces acquis et performances du parti communiste que la majorité de la population respecte – un enjeu facilement négligé en Europe.



Un autre exemple de nos erreurs face à la Chine concerne en particulier Hongkong. Son intégration a formé dès le départ un défi particulier pour le parti communiste et pour le gouvernement central.

Nous avons été persuadés en Europe – à tort – que cette cité et Taïwan ainsi que la politique d'ouverture économique allaient mener de manière naturelle à un système plus démocratique rejoignant nos convictions. L'Europe a insisté trop longtemps de manière erronée sur le paradigme *Wandel durch Handel* (Changement politique par le commerce) pensant que l'ouverture de la Chine allait mener à un système démocratique comparable à l'Europe. Pékin a observé le développement de Hongkong jusqu'au point où il l'a considéré dangereux pour les autres centres côtiers et a délibérément freiné son développement. L'unité du pays et une certaine « égalité de traitement » des différentes régions représente pour Pékin un élément-clé de sa politique interne. D'où l'anxiété de tout développement qui pourrait déborder et devenir nuisible au point de former un préjudice au développement harmonieux du pays.



La Chine n'est pas un système démocratique — mais possède des éléments délibératifs

Ce changement de fond de la politique interne de la Chine a été amorcé progressivement depuis une bonne décennie. Visible déjà depuis les Jeux olympiques de 2008 et l'Exposition universelle de 2010, il a été engagé de manière plus claire depuis quelques années sous le signe de

l'égalité : l'économie de marché à la chinoise continue à être défendue, mais sa forme de « capitalisme » est désormais considérée comme trop « sauvage » car menaçant les équilibres internes et l'objectif d'égalité, d'où la volteface de 2020 obéissant au mot d'ordre d'une « prospérité commune ».



La présence des Etats Unis en Asie s'affaiblit

À l'évidence, selon nos critères la Chine n'est pas un système démocratique, mais il comporte des éléments délibératifs à chaque niveau décisionnel. En témoignent des débats internes durs entre différents groupes et tendances avant qu'intervienne une décision au niveau central, voire du bureau politique. Ces débats ont lieu non seulement au niveau central et régional, mais aussi au niveau des grandes municipalités chinoises. L'autre élément qui a été intégré jusqu'à présent de manière insuffisante à la politique européenne est l'analyse stratégique de la région d'Asie de l'Est et du Sud-Est.

Celle-ci connaît depuis un certain temps un changement profond lié à toute une série de facteurs différents, dont les politiques de la Chine et sa rivalité grandissante avec les États-Unis constituent un aspect important, mais pas uniquement !

Jusqu'à il y a encore peu de temps, les États-Unis étaient perçus comme une puissance qui en Asie exerce une influence et un contrôle limités – sans aucun doute plus à l'égard de la Corée du Sud et du Japon, mais de manière



plus limitée à l'égard des autres pays de la région. Cette influence s'est exercée sans une orientation ni doctrine commune, au point que certains pays, comme l'Inde, ont souligné leur distance face à la puissance américaine.



La Chine n'est pas un système démocratique — mais possède des éléments délibératifs

L'ascension de la Chine et son agressivité grandissante en mer de Chine du Sud, suscitent de l'inquiétude, voire l'anxiété dans la région. Celles-ci ont incité les États Unis à y jouer à nouveau un rôle plus actif et « protecteur ».

D'où non seulement une certaine « résurrection » de l'ancienne alliance particulière des États-Unis avec l'Australie et la Nouvelle Zélande, mais aussi la création du « Quad » (dialogue de sécurité quadrilatéral qui regroupe le Japon, l'Australie, l'Inde et les États-Unis), ou dernièrement encore de l'AUKUS, l'accord de défense visant à protéger ses partenaires contre les aspirations ouvertes ou cachées de la Chine et à réduire le risque d'une éventuelle menace d'attaque chinoise.

En parallèle, l'image de l'Europe dans la région est celle d'un bon partenaire commercial et d'investissements. L'Union européenne représente même pour certains un ami et un modèle à suivre. Mais, en revanche, un partenariat politique semble hors de portée. Les pays de la région n'estiment pas que l'Europe pourrait contribuer activement à leur sécurité et à leur protection. Leur confiance à l'égard de l'Union européenne est extrêmement limitée.

Conclusions

Les Européens, en particulier les Allemands et les Français qui sont soucieux de protéger leurs intérêts d'exportation et d'investissements, sont restés sur une ligne classique de politique extérieure vis-à-vis de la Chine, définie avec raison par Joschka Fischer par « l'absence de politique étrangère, mais un aveuglement en matière industrielle et de politique étrangère ».

La politique expansionniste de la Chine dans les domaines de la politique commerciale comme celui de la politique internationale appellent l'Europe à réviser profondément sa politique. La prise en compte de nos intérêts vitaux doit former le « noyau dur » et le point de départ de toutes nos réflexions et actions communes. En somme, nous voulons être et rester un bon partenaire de la Chine, tout en défendant davantage et de manière engagée nos intérêts essentiels.

Dans cette perspective, quels sont les éléments-clé d'une nouvelle politique européenne vis-à-vis de la Chine ?

- Tout d'abord la nécessité d'une vue « intégrée » de la politique vis-à-vis de la Chine comprenant tous les domaines de la politique et priorisant nos propres objectifs – en y intégrant de plus l'Asie entière.
- Le premier élément-clé est la « réciprocité » comme mot d'ordre des relations y compris dans la définition des domaines que les Européens doivent conserver sous leur contrôle. Il est primordial d'en définir clairement le cadre et les limites. Cela signifie : la définition des intérêts vitaux européens comme cadre de toute action,
- le refus d'accepter une quelconque ingérence dans les affaires internes européennes,



- le respect par la Chine de l'intégrité et des intérêts de nos partenaires dans l'espace Indopacifique ; d'où l'importance d'une réassurance politique à l'égard de nos partenaires de longue date de l'ASEAN,
- l'expression d'une ligne européenne claire envers Taiwan qui fasse valoir que tout essai d'une prise de contrôle militaire ou par d'autres moyens illégaux entraînerait des conséquences sérieuses pour les relations diplomatiques et commerciales, pouvant aller jusqu'à un gel, voire une réduction sensible,
- l'inclusion des éléments-clé de notre politique de sécurité, comme la protection des voies du commerce maritime et des frontières ainsi que l'engagement de régler tout différend par voie pacifique et avec l'aide des institutions internationales,
- Le refus de « double standards », c'est-à-dire un traitement juste de nos entreprises, en particulier face aux entreprises d'État, des subventions transparentes et l'absence de transferts forcés de technologie.



La protection des intérêts européens renforcée

Sous ces conditions il importe à l'Union européenne de renégocier les bases et les éléments-clé de nos relations avec la Chine, y compris pour la protection de l'investissement, mais pas à tout prix et sous observation stricte de nos intérêts vitaux.

La ligne directrice de la future politique commerciale européenne doit être « l'autonomie stratégique ». L'Europe ne peut plus se permettre une dépendance à l'égard des États-Unis ou de la Chine, en particulier dans des domaines et technologies de pointe existentielles (exemples IT, robotique, énergie, mobilité, aéronautique et espace, technologies de médecine, biotechnologies). Ceci exigerait, par ailleurs, une révision profonde de nos procédures internes en matière de recherche y compris en matière de coopération européenne et internationale.



Une orientation vers l'Australie?

En même temps, une nouvelle politique européenne envers la Chine devrait définir des domaines prioritaires dans lesquels les relations devraient être approfondies, comme la recherche environnementale et la lutte contre le changement climatique ou encore la santé.

L'Europe doit adopter une réponse commune à la stratégie mise en place par la Chine dans son projet de nouvelle Route de la soie, qui comporte des aspects commerciaux et reflète les ambitions mondiales de la Chine, en créant des liens de dépendance vis-à-vis de la Chine. Sur le plan régional, cette future politique européenne à l'égard de la Chine devra être intégrée à la future stratégie européenne pour l'Indopacifique présentée par la Commission en septembre dernier. Celle-ci prévoit une réorientation stratégique comprenant un renforcement de nos



relations avec les pays de l'ASEAN, l'Inde ou encore l'Australie et la Nouvelle Zélande.

Il faudra également intégrer une révision complète de la politique de l'Europe vis-à-vis de l'Afrique où la Chine est devenue un rival dangereux et où notre politique reste ancrée dans des éléments du passé. Les instances multilatérales – comme l'OMC ou encore le G20 – doivent prendre leur place dans cette redéfinition de la politique européenne face à l'Asie. Elle doit enfin porter une attention particulière à la relation entre Beijing et Moscou, alors qu'en son temps, Henry Kissinger veillait déjà à ce que ces deux pays ne deviennent pas des alliés.

La refonte du commerce extérieur de l'Union européenne doit également inclure une révision de fond des relations avec les États-Unis. La nécessité d'un reset sérieux devra comprendre évidemment aussi la politique étrangère et de sécurité commune – et par conséquent celle menée au sein et à travers l'Alliance atlantique.

Il va de soi que l'Europe constatera un certain nombre de différences et/ ou approches divergentes voire opposées à celles des États-Unis, mais cela ne devrait pas empêcher une concertation permanente, voire une coordination entre Bruxelles et Washington incluant également les éléments de politique étrangère et de sécurité.

En ce qui concerne AUKUS et le Quad, il aurait été normal que Washington informe Paris à temps de ces accords, non seulement en raison du contrat des sous-marins conclu avec l'Australie, mais en raison de l'engagement et des intérêts investis de la France dans la région. Une solution aurait pu consister à inviter la France avec un statut d'observateur à ces accords, dans lesquels Paris pourrait devenir le porte-parole et le représentant des Européens.

Cet examen complet de révision de la politique européenne vis-à-vis de l'Asie devrait être introduit par la Présidence française en concertation étroite avec la Commission et avec Berlin.

L'Allemagne a longtemps été le moteur de la politique européenne en Chine et en Asie. Le futur gouvernement allemand paraît aujourd'hui disposé à cette réflexion profonde et réorientation recherchée.



Une responsabilité particulière

Paris et Berlin ont une responsabilité particulière dans cette revue de fond de la politique vu le fait que ce sont seuls ces deux pays en Europe qui sont pris au sérieux par Pékin. Ils ne devraient pas avoir peur de relancer la formation d'une nouvelle politique par un groupe de « pionniers ouverts ».

Par ailleurs, la Commission et les États-membres ont intérêt à intégrer le monde des affaires à cet exercice. C'est particulièrement important dans le cas des entreprises allemandes qui – contrairement aux entreprises françaises – disposent d'une large autonomie en matière de commerce extérieur.



Deutsch-Französischer
Wirtschaftskreis

Der Deutsch-Französische
Newsletter des DFWK
Frühjahr 2022

Wir wünschen Ihnen allen

Frohe Oster- Feiertage

Ihr DFWK

Unsere Partner und Unterstützer

mazars



MALMENDIER LEGAL



SANOFI

TotalEnergies

CMS
law·tax·future

Impressum

Deutsch-Französischer Wirtschaftskreis
Alt-Moabit 2 | 10557 Berlin | Deutschland
kontakt@dfwk.eu | www.dfwk.eu
[LinkedIn](#) | [Twitter](#)